

**Nous, membres du Conseil d'Administration, représentants des personnels, parents d'élèves, élèves et représentants des collectivités locales :**

- constatons une baisse de notre DHG de 10h sans variation notable d'effectif.
- constatons la disparition des heures liées à l'IAD sans justification.
- constatons également l'obligation de mettre en place le choc des savoirs qui nécessiterait une augmentation de 21,5h de la DHG ; or notre dotation est en baisse !
- dénonçons donc l'insuffisance du volume de la DHG tel qu'il est attribué. Cette DHG annoncée, quels que soient les efforts et le sérieux du personnel de direction du collège, que nous reconnaissons bien volontiers, pour ventiler au mieux les moyens, aura pour conséquence des conditions d'enseignement dégradées au détriment de la réussite de nos élèves.
- dénonçons qu'une DHG amoindrie cette année nous place dans l'impossibilité de garder du danois pour mettre en œuvre les nombreux projets portés par l'équipe enseignante.
- constatons également la création de doubles niveaux en cours de langue.

**Consécutivement à ces constats nous demandons une hausse significative des moyens qui nous sont affectés pour :**

- mettre en place le choc des savoirs de façon efficiente sans surcharge de travail pour les enseignants de mathématiques et français (multiplication des niveaux, heures supplémentaires imposées...)
- éviter le partage des classes entre enseignants pour une même discipline (mathématiques, français, histoire-géographie)
- revenir aux groupes de langues adaptés et non en double niveau.
- pouvoir agencer une répartition offrant la possibilité de garder du danois. Nous pourrions ainsi réaliser les nombreux projets pédagogiques indispensables pour construire et consolider la culture du public du collège de Brazey-en-Plaine.

**C'est pourquoi, nous, les membres du Conseil d'Administration, représentants des personnels, parents d'élèves, élèves et représentants des collectivités locales nous opposons à la dotation allouée actuellement à l'établissement.**

Nous demandons le rétablissement des heures d'IAD (15h), les heures nécessaires compensant la mise en œuvre du choc des savoirs (21,5h) ainsi que l'annulation de la baisse des heures par rapport à l'an dernier (10h), **ce qui représente 46,5h.**

Nous présentons donc au vote cette motion.